

Gabarit de mémoire pour une politique de la réussite éducative

Instructions

Le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport souhaite connaître vos idées innovantes pour que vous contribuez à définir l'école de demain. Pour soutenir votre rédaction, vous pouvez consulter le document de consultation ou encore sa synthèse qui présente les trois axes suivants :

1. L'atteinte du plein potentiel de tous les élèves;
2. Un contexte propice au développement, à l'apprentissage et à la réussite;
3. Des acteurs et des partenaires mobilisés autour de la réussite.

À cette fin, le présent gabarit suggère un texte d'une longueur maximale de 10 à 12 pages, de police Times New Roman 12. Des annexes peuvent être jointes au mémoire si désiré et elles ne seront pas comptées dans le nombre maximal de pages. Il n'est pas obligatoire de remplir toutes les sections proposées.

N'oubliez pas de soumettre votre mémoire avant la date limite de dépôt, soit le 14 novembre 2016.

Renseignements généraux	
Nom :	Gendron
Prénom :	Michelle
Titre :	M. <input type="checkbox"/> M ^{me} <input checked="" type="checkbox"/>
Organisme (si applicable) :	Corporation SPORTSQUÉBEC
Description de l'organisme (si applicable) :	Corporation privée, SPORTSQUEBEC assume le leadership du développement du système sportif du Québec au bénéfice des athlètes des niveaux initiation, récréation, compétition et excellence, en partenariat avec les organismes québécois et canadiens. La Corporation regroupe 65 fédérations sportives provinciales, 17 Unités régionales de loisir et de sport et 18 partenaires qui contribuent au développement du sport et à sa pratique universelle.
Numéro de téléphone :	514-252-3114 # 3622
Adresse courriel : (Nous pourrions communiquer avec vous, au besoin.)	mgendron@sportsquebec.com

Axe I : L'atteinte du plein potentiel de tous les élèves

L'atteinte du plein potentiel de tous les élèves est au cœur de la mission de l'école et des services de garde éducatifs à l'enfance. Plusieurs types de stratégies et d'interventions devront être mises en œuvre au cours des prochaines années pour permettre aux élèves d'atteindre leur plein potentiel. Pour alimenter la réflexion sur ce premier axe, des questions sont soumises en fonction de quatre thèmes.

Thème 1 : Une intervention dès la petite enfance

SPORTSQUÉBEC considère que le sport et l'activité physique doivent être des parties intrinsèques d'un programme éducatif qui favorise l'épanouissement physique, affectif, intellectuel et social, et permet à chacun de mener une vie active, saine et productive.

Dans son processus évolutif, c'est fréquemment par le jeu que l'enfant fait ses premiers apprentissages; lorsqu'il amorce sa scolarisation, le jeu constitue encore un élément important puisqu'il s'y adonne de façon naturelle et spontanée jusqu'à l'adolescence.

Le système éducatif pourrait avantageusement intégrer cette réalité. L'élaboration actuelle des horaires laisse peu de place à l'activité ludique entre les cours; il est donc fréquent que le jeune soit physiquement amorti, état qui le rend passif face à la matière enseignée. Bien orientée, la pratique d'activités physiques entre les cours favoriserait une meilleure réceptivité, un état physique et mental d'éveil propice à l'acquisition de connaissances. (*voir Axe II, Thème 4 : modèle retenu par l'école Pierre-De Coubertin*)

À titre d'exemple, la mise en place d'un horaire modifié de 7 heures par jour intégrant les activités personnelles des jeunes, dont la pratique d'activités physiques et sportives, pourrait être un moyen d'atteindre un épanouissement plus global.

Cet élargissement des horaires serait également plus conforme aux nouvelles réalités de la cellule familiale où fréquemment les deux parents sont en situation de travail:

" L'école doit trouver des moyens pour remplacer, dans une certaine mesure et dans la mesure nécessaire, l'absence du milieu familial. L'école qui ferme à 15h30 est un absolu non-sens dans la société actuelle."¹

Thème 2 : Une réponse adaptée aux élèves ayant des besoins particuliers

Le sport peut rejoindre tous les jeunes, sans discrimination de race, de sexe, d'habileté ou de capacité.

Il est donc impératif de favoriser une approche plus efficace auprès des jeunes en matière de valorisation de la pratique d'activités physiques et sportives à l'école, pendant et hors du cadre horaire pédagogique, et après que les jeunes ont quitté l'école.

¹ Paul Gérin-Lajoie

La déclaration des droits de l'enfant rappelle que celui-ci:

" (...) doit bénéficier d'une éducation qui contribue à sa culture générale et lui permette, dans des conditions d'égalité des chances, de développer ses facultés, son jugement personnel et son sens des responsabilités morales et sociales, et de devenir un membre utile de la société."²

Au Québec, tous les jeunes ont le droit d'être différents; à ce droit, devraient normalement se rattacher la nécessité d'être reconnus et considérés à l'intérieur du système et la possibilité d'actualiser ces différences. En sport, la structure participative permet généralement l'exercice de ce droit, la pyramide conduisant l'athlète du niveau initiatique à celui de l'expression de l'excellence, permettant à tous, selon leurs aptitudes et attitudes, l'atteinte de leurs objectifs personnels, qu'ils se traduisent par une quête de performance ou par des besoins de bien-être physique.

Or, il s'avère évident que le système éducatif québécois n'est pas encore parvenu à une réelle atteinte de ce droit de l'enfant. L'insistance mise sur le développement intellectuel ne signifie pourtant pas que l'on doive sous-estimer les activités et apprentissages de nature sportive, artistique ou culturelle. Au contraire, de telles activités sont indispensables et créent un milieu de vie agréable, soutiennent la motivation et complètent le travail de développement intellectuel. Cela s'inscrit dans l'observation que, pour certains jeunes, l'attrait à l'école origine de la possibilité d'y pratiquer une activité sportive, artistique ou culturelle qui leur plaît et par laquelle ils peuvent se réaliser et se dépasser. Cela s'avère également pour les jeunes ayant certaines limitations physiques ou intellectuelles, là où le réseau du sport fédéré a développé une offre de services sur mesure favorisant leur épanouissement et leur cheminement.

Thème 3 : Un accompagnement tout au long du parcours scolaire

En sus des CPE et des premiers niveaux d'apprentissage pré-scolaire, les jeunes Québécoises et Québécois passent entre 14 et 16 ans, des niveaux primaire à collégial, dans le réseau de l'enseignement auxquels se greffent 3 années additionnelles et plus pour ceux et celles qui accèdent au niveau universitaire. Fondamentalement, il faut donc assurer la rentabilité de la grille-horaire axée sur le plein épanouissement de l'élève.

L'école doit constituer un milieu de vie complet, permettant à la société de former la relève et au jeune de bénéficier de services éducatifs de qualité. Pour ce faire, l'école doit offrir à l'élève les opportunités lui permettant de se réaliser en atteignant ses objectifs académiques tout en favorisant l'atteinte de ses objectifs de développement personnel.

SPORTSQUÉBEC estime que les priorités suivantes doivent s'actualiser à l'école, pierre angulaire de l'apprentissage social et éducatif du jeune :

- *promouvoir une vie active au plan physique et engagée au plan social;*

² Déclaration des droits de l'enfant, Beyrouth, principe 7

- *se préoccuper des problèmes d'accessibilité aux équipements, aux sites de pratique, à la formation et aux diverses ressources;*
- *développer les activités de loisir et de sport;*
- *multiplier les occasions d'occupation positive du temps libre pour les jeunes;*
- *valoriser et soutenir plus adéquatement l'engagement dans les associations civiles de loisir et de sport qui jouissent de la confiance des citoyens et citoyennes.*

Thème 4 : La qualité de l'enseignement et des pratiques pédagogiques

De nombreuses conditions influencent la réussite de la formation, notamment les méthodes pédagogiques, le climat ambiant, l'état de santé physique et psychique, la motivation et l'intérêt éprouvés pour les études; certains facteurs inhibent ou favorisent ces diverses conditions, parmi lesquels figure l'accessibilité à la pratique d'activités sportives.

Bien orientée, la pratique d'activités physiques peut favoriser une meilleure réceptivité, un état physique et mental d'éveil propice à l'acquisition de connaissances. La pratique sportive développe différentes qualités et attitudes transférables, dont le leadership, l'esprit d'équipe, le dépassement de soi dans la performance, le respect des règles, la discipline et la persévérance.

Recommandations

- élargissement du cadre horaire
- intégration d'activités ludiques dès l'amorce des apprentissages (niveau initiation multisport)
- intégration d'une période quotidienne d'activité physique et sportive obligatoire à tous les niveaux (conciliation formation / parascolaire)
- partenariat avec le réseau du sport fédéré pour la détection et l'encadrement du talent sportif, pour les apprentissages multisport et pour l'offre de services aux clientèles dédiées)

Axe II : Un contexte propice au développement, à l'apprentissage et à la réussite

L'atteinte du plein potentiel de l'élève doit aussi être comprise en fonction d'un vaste univers de compétences qui représentent autant de possibilités et d'avenues pour que celui-ci se réalise et réussisse, tout au long de son parcours scolaire et sur le marché du travail. La liberté de choix de l'élève sera d'autant plus grande qu'il possédera de solides assises en écriture, en lecture et en mathématiques sur lesquelles il pourra développer ses compétences dans divers domaines.

Thème 1 : L'importance de la littératie et de la numératie

Source : <http://www.litteratiephysique.ca/>

La littératie physique se définit par la motivation, la confiance, la compétence physique, le savoir et la compréhension qu'une personne possède et qui lui permettent de valoriser et de prendre en charge son engagement envers l'activité physique pour toute sa vie. L'activité physique est bien plus amusante lorsque la littératie physique est acquise. Pour que les enfants soient actifs pour la vie, ils ont besoin de développer la littératie physique à un jeune âge. C'est pourquoi la littératie physique doit être sur un pied d'égalité avec l'écriture, la lecture et le calcul.

L'inactivité physique et d'autres facteurs liés au style de vie ont créé une situation où les enfants pourraient être la première génération depuis des décennies à avoir une espérance de vie plus courte que celle de leurs parents. Devant cette triste réalité, l'acquisition de la littératie physique a été identifiée comme une tactique clé pour promouvoir l'activité physique chez les enfants et les jeunes, et par la suite tout au long de leur vie adulte.

Les leaders en sport, éducation et activité physique auprès des enfants et des jeunes, ont la responsabilité de réduire les risques de blessures, de fournir un environnement sûr, et de développer de jeunes participants résilients et compétents. Ces objectifs peuvent être atteints en suivant le modèle de réduction des risques de blessures. Celui-ci comprend l'éducation (comme la littératie physique), la réingénierie (des environnements physiques, de l'équipement et de la programmation), et le respect des pratiques sécuritaires (par exemple, assurer que les règles et les règlements de sécurité soient observés).

En ce sens, la littératie physique s'inscrit donc dans le domaine de l'éducation. Elle contribue à réduire les blessures, car elle améliore la mécanique du corps et augmente la conscience de l'environnement lors de l'activité. Par exemple, les enfants peuvent apprendre à courir en jouant dehors avec leurs amis, mais il n'y a aucune garantie qu'ils vont apprendre à courir correctement sans formation adéquate en littératie physique. Ils peuvent courir inefficacement, ou d'une manière qui augmente leur risque de blessure au genou ou à la cheville. On pourrait aussi dire la même chose pour beaucoup d'autres mouvements de base tels que sauter et lancer.

En intégrant l'élaboration des stratégies de littératie physique et de réduction des risques de blessures dans les écoles, les loisirs et les programmes des clubs sportifs, on peut améliorer la résilience des enfants et réduire leur risque de blessures.

Thème 2 : L'univers des compétences du 21^e siècle et la place grandissante du numérique

Source : <https://blog.econocom.com/blog/le-sport-augmente-ou-le-numerique-en-cours-deps/>

Le numérique peut servir les apprentissages physiques et sportifs. Avec comme point de départ le fait que l'élève a besoin de connaître ses résultats, de mesurer ses progrès, Martial Pinkowski, professeur d'EPS et ses collègues ont réfléchi aux usages les plus simples du numérique en situation déconnectée. Tablettes transformées en chronomètre géant, en outil de relevé statistiques pour la pratique de sports collectifs, résultats téléchargés a posteriori sur l'ENT sont parmi les premiers usages qu'ils ont mis en œuvre avec un principe fort : la participation active des élèves et une mise à disposition des réalisations sur l'ENT avec des accès spécifiques pour les enseignants, élèves et, fait nouveau en EPS, pour les parents qui avaient jusqu'alors peu accès au suivi en EPS.

Source : <https://blogs.microsoft.fr/education/le-numerique-en-cours-deps-eleve-modele-ou-trublion.html#2lfMJJtM1sbqxZb7.97>

Le numérique perturbe-t-il le cours de sport ou ouvre-t-il de nouvelles perspectives ? De l'utilisation de podomètres aux applications de santé connectée, les nouvelles technologies entraînent des bouleversements dans le rapport au corps... et donc dans les processus d'apprentissage des élèves. Pour Bernard Andrieu, professeur d'université au Staps Rouen, nous allons vers un « corps capacitaire », qui n'est plus délimité par des compétences objectivées, mais qui peut découvrir des capacités potentielles au fur et à mesure qu'elles sont révélées par les outils numériques... Soit une modification radicale de la conscience qu'a le sujet de son corps.

L'utilisation des nouvelles technologies présente des avantages à la fois pour les élèves et pour les enseignants. Des applications permettent par exemple d'analyser les mouvements des sportifs en ralenti ou de réaliser des photos finish pour la course à pied. Pour eux, bien plus que des gadgets, ces outils peuvent être source de motivation dans le cadre d'un cours.

Thème 3 : Une préparation adéquate à la transition au marché du travail ou aux études supérieures

La pratique encadrée d'activités sportives et physiques développe différentes qualités et attitudes transférables, dont le leadership, l'esprit d'équipe, le dépassement de soi dans la performance, le respect des règles, la discipline et la persévérance.

En plus d'exercer un effet bénéfique sur l'épanouissement physique et intellectuel des jeunes, le sport leur offre une tribune privilégiée pour le développement de compétences transférables dans la vie professionnelle.

En effet, le système sportif québécois est largement fondé sur une intervention volontaire massive d'individus qui œuvrent aux différents niveaux et dans les différentes fonctions de l'organisation sportive. Des formations adaptées sont dispensées pour l'acquisition des connaissances requises par les officiels, juges et arbitres, par les entraîneurs et par les gestionnaires du sport. Dans toutes ces sphères d'action, les jeunes jouent un rôle actif.

Thème 4 : Une école inclusive, forte de sa diversité

L'école Pierre-De Coubertin, située dans l'arrondissement de Montréal-Nord, constitue un modèle probant des effets positifs d'une approche où le sport est au cœur du projet pédagogique et ce dans un milieu multi ethnique; l'école reçoit 240 élèves, de la première à la sixième année, dont la majorité provient du secteur défavorisé de Montréal-Nord

En incluant les activités de nature pédagogique et les activités physiques et sportives complémentaires, les élèves de cette école bougent à raison de 8 heures par semaine. L'école valorise le dépassement personnel plutôt que la performance ce qui permet à chaque jeune de vivre des succès.

Les résultats sont révélateurs : faible taux d'absentéisme, taux de réussite satisfaisant dans les autres matières (même si moins de temps est consacré aux matières académiques pour faire davantage d'activité physique), meilleure concentration des jeunes en classe.

Pour parvenir à ces résultats, l'école compte trois enseignants d'éducation physique plutôt qu'un seul. Ces coûts supplémentaires sont assumés à la fois par l'école et par la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île.

Recommandations

Un tel modèle souscrit aux différents rapports démontrant qu'une heure d'activité physique par jour génère des effets positifs sur le mieux-être des pratiquants, améliore leurs capacités cognitives et assure un apprentissage plus favorable à l'acquisition à long terme de saines habitudes de vie. *SPORTSQUÉBEC* y voit donc un modèle qui pourrait avantageusement s'étendre à toutes les écoles primaires du Québec

Axe III : Des acteurs et des partenaires mobilisés autour de la réussite

Le troisième axe touche l'environnement externe de l'école. La réussite éducative est un défi qui va au-delà des murs et dépasse les responsabilités du système scolaire. Ce défi, qui doit être relevé collectivement, requiert l'implication et la concertation de nombreux acteurs et partenaires.

Thème 1 : L'engagement parental

SPORTSQUÉBEC appuie sa position à ce sujet sur la réflexion et les pistes de solution du guide de référence « Pour agir efficacement sur les déterminants de la persévérance scolaire et de la réussite éducative » conçu en 2013 par l'organisme « Réunir Réussir », des membres du réseau des instances régionales de concertation (IRC) et des chercheuses.

La famille exerce une influence déterminante sur le développement de l'enfant. Il est évident que des attitudes et des comportements parentaux ont des effets positifs sur la réussite du jeune.

L'engagement des parents dans le cheminement scolaire de l'enfant se situe à deux niveaux, soit à la maison et à l'école. En termes d'actions, il faut retenir les formules dans lesquelles on offre un accompagnement aux parents afin qu'ils assument encore mieux leur rôle de soutien à la maison. Plus l'engagement parental se manifestera tôt dans le cheminement scolaire, plus les effets sur le parcours scolaire du jeune seront positifs.

Quelques pistes pour agir efficacement sur la valorisation de l'éducation et l'encadrement parental, plus spécifiquement dans les apprentissages et réalisations liées aux activités physiques et sportives :

Cibler et accompagner en priorité les parents vulnérables dans leur rôle de soutien à l'enfant

- Pour le développement des habiletés sociales des enfants (vie en groupe, partage, conflits, etc.)
- Pour la stimulation des enfants sur les plans moteur, cognitif et langagier (éveil à la lecture, à l'écriture, développement physique, etc.)
- Pour l'établissement d'une hygiène de vie liée aux phases de son développement (sommeil, alimentation, changements physiologiques, etc.)
- Pour préparer efficacement les différentes transitions auxquelles feront face les jeunes pendant leur parcours scolaire (entrée à l'école, passage primaire-secondaire, orientation scolaire, etc.)
- Pour l'établissement d'une cohérence dans les habitudes de vie, la routine et la discipline à la maison
- Pour le développement émotif du jeune et l'établissement de liens d'attachement avec les adultes significatifs

Améliorer les interactions entre les parents et l'école

- Pour créer des liens positifs entre TOUS les parents et l'école (activités de reconnaissance, activités qui mettent à profit l'expertise des parents, activités qui favorisent les échanges informels et les liens avec le personnel de l'école, etc.)
- Pour favoriser la participation des parents à l'école (bénévolat, comités, événements, etc.)

Valoriser l'éducation et l'école

- - En favorisant les partenariats entre l'école et le milieu afin d'avoir une action complémentaire sur les parents et les jeunes (ex. : partenariat avec des clubs et associations de sport)
- - Pour faire la promotion de l'éducation, de l'école et du personnel qui y œuvre.

Thème 2 : L'appui des partenaires et de la communauté

Il est important, voire même essentiel, qu'une concertation s'établisse entre les structures sportives et les milieux éducatifs. **SPORTSQUÉBEC** se fait le porte-parole des fédérations sportives afin de préconiser une approche pédagogique redonnant aux jeunes le goût de l'école et de l'excellence. Les fédérations sportives et **SPORTSQUÉBEC** peuvent assurer la collaboration requise dans les programmes favorisant l'initiation aux sports et la sensibilisation aux bienfaits de l'activité physique.

De plus, en matière d'offre de services en sport et activité physique aux élèves et d'accessibilité des citoyens aux installations sportives en milieu scolaire, force est de constater que le système actuel laisse place à des modèles disparates de concertation scolaire-municipale pour la gestion des installations, que des entraves subsistent en matière d'accès aux installations sportives à l'extérieur du cadre académique, que de nombreuses disparités existent actuellement sur le temps consenti aux apprentissages sportifs par le biais de l'éducation physique à l'école au primaire et au secondaire et que l'arrimage entre les fédérations sportives et les régisseurs de ligues n'est pas optimal.

Dans un contexte de propriétés publiques réalisées aux frais des contribuables, les installations sportives des écoles doivent être facilement accessibles pour les usagers dans les périodes hors scolaire, ce qui est actuellement aléatoire, au bon vouloir des dirigeants en place. À cet égard, **SPORTSQUÉBEC** estime souhaitable un renforcement de l'article 267 de la Loi sur l'Instruction publique précisant l'obligation d'ententes formelles entre les partenaires des corps publics dans la gestion des installations. Une école ouverte sur son milieu doit faciliter l'accès à des activités sportives populaires ... une école contribuant à la réussite de sa communauté repose sur une obligatoire concertation des gestionnaires de propriétés publiques

Recommandations

L'alliance entre le milieu d'éducation et la communauté sportive trouve son fondement dans quelques grands objectifs:

- oeuvrer à garder la clientèle en milieu d'éducation pour favoriser son développement intégral dans un cadre de formation précise;

- développer les éléments de motivation propres à susciter la volonté de développement intégral auprès de la clientèle étudiante;
- définir une vision globale de la formation intégrant les champs d'action parascolaires comme opportunités de développement complémentaires adaptées aux aptitudes et attitudes de chacun.

Dans le domaine sportif, les opportunités offertes aux jeunes peuvent être multiples dont :

- centre d'entraînement local ou régional en sport;
- activités parascolaires (intra-murales, inter-écoles, ligues);
- pratique libre d'activités physiques et sportives;
- initiation aux sports;
- etc.

Toute stratégie retenue devrait aussi être axée sur le développement de sources de motivation aux niveaux secondaire et collégial, là où les jeunes sont plus facilement influençables et où l'introduction de stimuli peut favoriser l'atteinte de résultats compatibles avec les grands objectifs de l'éducation.

Le volet des activités sportives parascolaires peut à la fois favoriser la pratique ludique de sports, l'initiation à de nouvelles disciplines et la tenue de compétitions. Le réseau du sport fédéré (fédérations, associations et clubs) partenaire des écoles peut :

- offrir la collaboration requise dans les programmes favorisant l'initiation aux sports et la sensibilisation aux bienfaits de l'activité physique;
- dans un contexte d'une pratique sportive plus soutenue en milieu éducatif, assurer la disponibilité du nombre requis d'officiels et d'entraîneurs compétents;
- offrir un programme « clé en mains » assurant la réalisation de toutes les tâches inhérentes à la promotion et à l'organisation des activités offertes.
- Bien que déjà amorcées dans certaines municipalités, les alliances municipales-scolaires en matière d'utilisation des infrastructures sportives devraient se multiplier; elles favorisent indéniablement une meilleure rentabilité des plateaux et sont avantageuses à la fois pour les jeunes qui veulent améliorer leur performance et pour les adeptes des activités parascolaires. Elles permettent principalement la pratique sportive à des heures plus décentes, situation qui se verrait bonifiée dans un contexte d'horaire scolaire étalé.

Il est évident que *SPORTSQUÉBEC* et ses membres veulent être très présents et actifs dans une démarche favorisant l'accessibilité à la pratique sportive.

Conclusion

SPORTSQUÉBEC et ses membres estiment pouvoir contribuer favorablement à la réussite éducative, dans un modèle de partenariat concordant avec les réalités de la pratique sportive, étant entendu qu'un tel partenariat doit respecter les assises suivantes :

- offrir la chance à chaque individu, sans discrimination de race, de langue ou de provenance, de s'exprimer dans des sphères d'activités correspondant à ses aptitudes et attitudes personnelles à l'intérieur du milieu de formation qu'est l'école;
- sur la base du respect des différences entre les individus, encourager la poursuite de l'excellence sous toutes ses formes: sportives, artistiques et culturelles;
- rentabiliser l'école comme milieu de formation disposé à soutenir les élèves dans les apprentissages consécutifs à l'enseignement obligatoire en préconisant à cette fin un aménagement plus réaliste de la grille-horaire;
- reconnaître et soutenir les projets Sport-Études ou Élève-Athlète et favoriser l'intégration des "options sports";
- associer les structures d'encadrement sportifs aux opportunités de pratique sportive à l'école;
- favoriser le maintien des activités sportives parascolaires;
- favoriser l'utilisation optimale des plateaux par une meilleure concertation municipale-scolaire et des ministères concernés;
- favoriser une intervention plus systématique des fédérations sportives pour mieux répondre aux normes sportives d'aménagement des lieux de pratique en milieu scolaire, lors de leur développement ou de leur mise à niveau;
- assurer une plus grande flexibilité du système de transport scolaire en concordance avec la réalisation des activités académiques et parascolaires;
- étendre éventuellement aux niveaux collégial et universitaire les actions conjointes amorcées aux niveaux primaire et secondaire;
- assurer une représentation du milieu sportif au sein des structures de gouvernance scolaire.

Annexe(s)

Veillez insérer vos annexes ici si désiré.